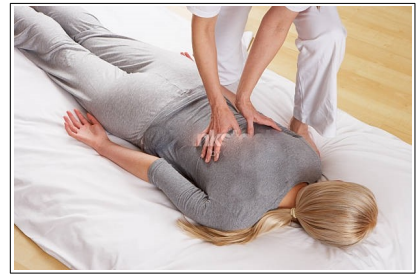


Shiatsu en Entreprise

A qui s'adresse la séance ?

Aux personnes désireuses:

- De recevoir une pratique qui détend profondément le corps
- De relâcher les tensions musculaires, soulager les douleurs diffuses, chroniques et fonctionnelles (fibromyalgie, polyarthrite, syndrome du côlon irritable, impatience dans les jambes, TMS..)
- D'apaiser les troubles somatiques, psychiques, psychosomatiques
 - Mal-être, stress, anxiété, mélancolie, dépression, insomnie -
- De stimuler leur système immunitaire au changement de saison.



La séance dure 25 minutes

Vous êtes allongé sur un matelas adapté, habillé en tenue souple et confortable.

Comment se déroule t'elle ?

Après par un bref entretien, durant lequel je recueille votre besoin, vient ensuite la pratique: par un toucher qui soulage et à l'aide de pressions, d'étirements et de manœuvres corporelles, je mobilise et fait circuler l'énergie dans l'ensemble du corps. Cela permet de stimuler de manière globale l'autorégulation de l'organisme, et rétablit dans le même temps la souplesse des tissus conjonctifs et relance la circulation du sang et de la lymphe.

Précautions

Le Shiatsu ne peut pas être proposé :

- En cas de fièvre, malaise, nausées... ;
- Si la personne présente des symptômes tels que phlébite, infarctus et AVC ;

Précaution pendant la séance:

- Concernant l'ostéoporose aiguë des pressions légères uniquement seront appliquées;
- Pour les personnes présentant une pression artérielle élevée, un shiatsu très doux sera proposé
- Pour les problèmes dermatologiques importants, les brûlures, les fractures, les déchirures... la praticienne évitera durant la séance les zones indiquées.

Avec l'aval de son médecin:

Quand la personne est atteinte d'un cancer ou en phase de rémission